

## Délibération n° 2013-11 (10/04//2013)

### **OBJET : Demande de subvention au titre du FRAIM**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

**Exposé des motifs** — Le montant prévisionnel d'acquisition d'instruments pour l'année 2013 s'élève à 21 744.85 € et concerne : 1 saxophone baryton, 1 clarinette base, 1 bec complet pour clarinette, 1 sousaphone, 2 cors en fa « petite main ». Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région au titre du Fonds Régional d'Acquisition d'Instruments de Musique.

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

- **d'approuver** la demande de subvention auprès du Conseil Régional concernant le programme d'acquisition d'instruments pour l'année 2013 d'un montant de 21 744.85 € ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 10 avril 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.